

Procès-verbal du conseil d'établissement du CÉAN 11 mars 2024, 1172 boul. Guillaume-Couture – salle 104

	présent	

François Roberge Office municipal d'habitation de Lévis

Olivier Bélanger Élève, Accès

Charles Bigaouette Enseignant, ED

Huguette Charest Carrefour emploi Lotbinière

Geneviève Dubé Enseignante, Francisation

Dominic Duquet Enseignant, Accès

Marie-Noëlle Lavigne Enseignante, Formation générale adultes

Kevin Létourneau Élève, Formation générale

Josée Mercier Orthopédagogue, Accès et FGA

Chantal Poulin Desjardins, Caisse de la Chaudière

Justine Trudel Enseignante, IS

Membres absents

Sophie Lévesque Alliance-Jeunesse Chutes-de-la-Chaudière

Monique Dutil Soutien administratif

Invités

Sophie Turgeon Directrice CÉAN

Mélanie Demers Directrice adjointe, FGA

Claude Théberge Directeur adjoint, Francisation

Pierre-Philippe Paquette Directeur adjoint à l'administration

Céline Gagnon Secrétaire

1. Mot de bienvenue

Monsieur François Roberge, président, ouvre la réunion à 17h30 en souhaitant la bienvenue à tous et demandant à Mesdames Charest et Demers de se présenter.

2. Vérification de la légalité de la réunion

2.1 Avis de convocation

Les membres ont reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits.

2.2 Quorum

Trois membres externes sont présents, le quorum est atteint.

3. Adoption de l'ordre du jour

Le président, monsieur François Roberge, fait la lecture de l'ordre du jour remis aux membres par courriel, aucun ajout ou modification n'est proposé.

CE 22/23-306

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par monsieur Charles Bigaouette et secondée par madame Josée Mercier.

3.1 Dénonciation d'intérêt

Aucun membre n'est en conflit d'intérêts.

4. Compte-rendu

4.1 Approbation du procès-verbal du 25 septembre 2023

CE 22/23-307

Comme présenté, l'approbation du procès-verbal est proposée par madame Marie-Noëlle Lavigne et secondée par monsieur Olivier Bélanger.

4.2 Suivi découlant

Madame Turgeon présente les plans de la firme d'architectes pour l'aménagement de la grande salle du 1172. Ceux-ci sont approuvés par les ingénieurs et le début des travaux est un peu retardé vers la fin avril. Concernant l'amélioration du laboratoire, les plans ne sont pas approuvés et le tout suit son cours.

5. Points pour approbation

5.1 Acte d'établissement 2024-2025

Monsieur Paquette informe les membres des modifications à l'acte d'établissement 2024-2025 concernant la répartition des locaux dans les bâtiments utilisés par le CÉAN : fermeture définitive du point de service de Sainte-Croix, changement à Charny, location de locaux au Cégep de Lévis et ajout de locaux au CFP Gabriel-Rousseau.

CE 22/23-308

L'adoption de l'acte d'établissement 2024-2025 est proposé par madame Justine Trudel et secondée par madame Marie-Noëlle Lavigne.

5.2 Choix des manuels scolaires et du matériel didactique 2024-2025

Monsieur Paquette présente la liste des manuels et du matériel didactique et mentionne la difficulté d'approvisionnement pour l'anglais versus la fermeture ou la restructuration de la maison d'édition. Il y a peu de changements versus la liste de l'an passé.

CE 22/23-309

L'adoption du choix des manuels scolaires et du matériel didactique 2024-2025 est proposée par monsieur Dominic Duquet et secondée par monsieur Olivier Bélanger.

5.3 Programme institutionnel 2024-2025

Monsieur Paquette présente le programme institutionnel, à noter les changements pour la reconnaissance des acquis, soit le retrait des GED et l'ajout des RAC-MSS à venir.

CE 22/23-310

L'adoption du programme institutionnel 2024-2025 est proposée par monsieur Charles Bigaouette et secondée par madame Geneviève Dubé.

5.3 Critères de sélection de direction

Monsieur Roberge fait la lecture de la lettre de la DG aux membres et après consultation, une lettre sera préparée par la secrétaire incluant l'ajout de deux critères, elle l'enverra aux membres pour leur approbation et par la suite à la DG du CSSDN au plus tard le 29 mars prochain.

CE 22/23-311

L'adoption des critères de sélection de direction est proposée par monsieur Dominic Duquet et secondée par madame Justine Trudel.

6. Budget

6.1 Budget du Conseil d'établissement 2023-2024

Monsieur Paquette présente l'état des revenus et des dépenses prévisionnels pour le budget du CE. Les dépenses sont évaluées à 1 403 \$ pour les frais de déplacement et de nourriture sur un budget du 1 500 \$.

CE 22/23-312

L'adoption est proposée par madame Justine Trudel et secondée par monsieur Kevin Létourneau.

6.3 Budget du CÉAN 2023-2024

Monsieur Paquette enchaîne avec le budget prévisionnel du CÉAN pour 2023-2024 pour chaque fonds. Il réexplique que le financement est en décalage de deux ans, qu'une subvention est à venir pour la croissance des élèves en francisation. De plus, les prochains surplus cumulés seront remis au ministère en fin d'année.

Pour le fonds 0 (immobilisations et informatique), l'année débute avec un surplus cumulé estimé à 58 438 \$, des revenus prévus à 64 271 \$ et des dépenses à 115 462 \$ pour un déficit annuel estimé à 51 191 \$. L'année devrait se clore sur un surplus estimé à 7 247 \$. À noter que le budget pour le projet d'immobilisation au 1172 de 300 000 \$ sera pris dans le fonds 0 amenant celui-ci à un déficit de 292 753\$ prévisionnel.

Pour le fonds 1-2-4-5-6 (opérations courantes), l'année débute avec un surplus de 2 149 567 \$. Les revenus sont estimés à 8 402 006 \$ versus des dépenses prévues à 8 246 513 \$ pour clore avec un surplus estimé à 155 493 \$. Un surplus est estimé en fin d'année de 2 305 060 \$.

Pour le fonds 4 (allocations supplémentaires et mesures Adhoc – service à l'élève tributaire des ressources disponibles), l'année a débuté avec un surplus cumulé de 869 748 \$. Les revenus sont estimés à 1 442 989 \$ et les dépenses à 1 210 092 \$ pour clore avec un surplus estimé à 232 897 \$. Les surplus cumulés en fin d'année sont estimés à 1 102 645 \$.

Pour le fonds 7 (opérations autofinancées et vente de volumes aux élèves au prix coûtant), les revenus sont estimés à 79 521 \$ et les dépenses à 78 622 \$ pour un surplus prévisionnel de 899 \$. On vise toujours l'équilibre budgétaire dans ce fonds.

Pour le fonds 9 (activités extrascolaires, incluant bourses, galas méritas et activités de la vie étudiante), l'année débute avec un surplus de 78 629 \$. Les revenus sont estimés à 41 992 \$ et les dépenses à 51 000 \$ pour clore avec un déficit de 9 008 \$ et augmentant le surplus cumulé prévisionnel à 69 621 \$.

L'adoption du budget du CÉAN 2023-2024 est proposée par madame Chantal Poulin et secondée par monsieur Olivier Bélanger.

CE 22/23-313

7. Points d'information

7.1 Bilan des inscriptions

Monsieur Paquette dresse un tableau très positif des statistiques depuis le début de l'année en comparaison aux chiffres de 2022-2023. Il est à noter qu'il reste une inscription en francisation et en 50 ans + d'ici la fin juin :

Accès collégial : 210 (hausse de 25%)

École du milieu : 17 (baisse de 15%)

École près de chez vous: 13 (aucune comparaison avec l'an dernier)

FGA (jour): 595 (hausse de 16%)

FGA (soir): 55 (hausse de 3,7%)

Francisation (jour): 331 (même nombre qu'en fin d'année 2022-23)

Francisation (soir): 384 (même nombre qu'en fin d'année 2022-23)

Protocoles: 265 (baisse de 31,1%)

RPA: 679 (hausse de 11,4%)

IS /ISP: 247 (hausse de 12,7%)

50 ans +: 158 (baisse de 59,5%)

ED: 262 (baisse de 31,7%)

7.2 Plan de rattrapage

Madame Turgeon transmet l'information sur le plan de rattrapage. Les sommes d'argent ont été injectées par le ministère afin que les élèves bénéficient de cours de rattrapage suite aux journées de cours perdues dû à la grève. En francisation : ajout du support en classe ; en accès : des cours supplémentaires avant les examens et en FGA : enseignants volontaires offrant des périodes de dépannage.

7.3 Plan d'action pour un milieu bienveillant et inclusif

Madame Turgeon présente le plan d'action incluant les deux éléments qui sont à travailler : plan de lutte et climat saint et bienveillant. Le comité est chapeauté par madame Nicole Labrecque, trois enseignants (un par service) et deux TES.

7.4 Transport Lotbinière

Madame Turgeon informe les membres qu'un parcours entre Sainte-Croix et Lévis sera en place pour l'an prochain, l'horaire et arrêts en développement. Madame Charest ajoute que la MRC Lotbinière développe un projet de transport en commun qui sera effectif d'ici deux ans.

7.3 Éclipse du 8 avril 2024

Madame Turgeon mentionne qu'aucune mesure spéciale ne sera prise. Des activités sont prévues par les enseignants et on a fait l'achat de lunettes. Cependant, les chauffeurs du transport adapté ne travailleront en après-midi donc les classes en IS au 30 Champagnat termineront à 11h30.

CE 22/23-314

L'adoption du changement d'horaire pour la fin des classes à 11h30 le 8 avril 2024 est proposée par madame Huguette Charest et secondée par madame Josée Mercier.

7.3 État des travaux

Monsieur Paquette fait un suivi sur l'implantation de la sécurisation des bâtiments, tout est fait pour le 1135 et le tout sera en force le 18 mars pour le 1172. -

8. Nouvelles de nos milieux

8.1 Formation générale des adultes

8.1.1 Saint-Romuald

Madame Demers mentionne que la semaine de la persévérance a été marquée avec un Gala méritas. Plusieurs activités d'orientation ont été tenues : programmes FP, matinée collégiale, spécialiste en construction. Un projet MSS-FGA a été mis sur pied pour quelques élèves sous la tutelle d'une de nos enseignantes en ISP. Des activités de plein air (ski, planche à neige) et la St-Valentin ont pris place en février.

8.1.2 École du milieu

Madame Turgeon informe les membres que l'enseignante (Stéphanie Paquet) est absence pour une période indéterminée et qu'un enseignant suppléant y est présent. Le CÉAN est en communication régulière avec l'organisme pour tout ajustement.

8.1.3 École près de chez vous

Madame Turgeon mentionne que l'EPCV commence sa deuxième année et que les élèves ont présenté leurs projets lors d'une porte ouverte. Madame Charest ajoute qu'un article dans le Peuple Lotbinière mentionnait cet anniversaire. Il y aura agrandissement de la classe l'été prochain, nous sommes à l'étape des soumissions.

8.1.4 Enseignement à distance

Madame Turgeon confirme qu'il est très difficile de recruter des enseignants en anglais pour l'enseignement à distance et qu'il a été impossible d'offrir cette matière. En français, il y a une courte liste d'attente et il y a toujours de la place en mathématiques, sciences et informatique.

8.2 Accès

Madame Josée Mercier mentionne que la session d'automne a été ponctuée de nouveaux défis (rattrapage dû aux jours de grèves, chevauchement avec session d'hiver, cours de rattrapage au Cégep, déplacement des examens) mais les résultats sont très satisfaisants. Le tout s'est terminé avec le gala des finissants et les élèves ont très apprécié. La nouvelle session a débuté avec deux groupes de français de secondaire 5 et la première étape se termine le 15 mars.

8.3 Francisation

Monsieur Théberge informe les membres que la semaine de la persévérance a été marquée avec trois galas en francisation. La prochaine session débutera le 15 avril prochain. Les élèves qui débuteront cette session seront référés par Francisation Québec qui enverra des listes d'élèves aux deux semaines. Des tests de classement (plus ou moins 150) seront faits au 1135 pour faciliter l'évaluation des compétences acquises de ces nouveaux élèves. Le CÉAN est aussi en recherche continuelle de locaux et d'enseignants pour la francisation. Pour ce faire, le CSSDN a fait de la publicité. Elle a reçu plusieurs C.V. De plus, il faut souligner le renouvellement de l'entente de location avec le Cégep de Lévis (rue de la Concorde).

8.4 Intégration sociale

Madame Turgeon informe les membres que 6 équipes d'élèves en IS ont participé au pentathlon des neiges sur les Plaines d'Abraham. Elle donne également des précisions sur la 2° édition de la Course des étoiles qui se tiendra le 11 mai 2024. Il est question aussi d'un nouveau projet en partenariat avec OMH Lévis (cours de citoyenneté numérique offerts dans leurs locaux). Chez Cétal, une friperie est ouverte et les cours de l'AEP en construction y sont offerts par le CFP de Lévis.

9. Question du public

Aucune.

10. Courrier

Aucun courrier reçu et à répondre.

- 11. Points à placer à l'ordre du jour de la prochaine rencontre
- 11.1 Budget du Conseil d'établissement 2023-2024
- 11.2 Budget du CÉAN 2023-2024
- 11.3 Plan d'effectifs autre qu'enseignants 2024-2025
- 11.4 Modalités d'application au régime pédagogique 2024-2025
- 11.5 Frais chargés aux élèves 2024-2025

12. Levée de la réunion

CE 22/23-315

La levée de la réunion à 19h35 est proposée par monsieur Olivier Bélanger et secondée par monsieur Kevin Létourneau.

François Roberge Président Céline Gagnon Secrétaire